Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 056-215602335-20261117-2026_077B-DE

COMMUNE DE SAINT PHILIBERT
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 19

L'an deux mille vingt-six le 17 novembre à 19h00, le conseil municipal de la commune de SAINT-PHILIBERT, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. François LE COTILLEC, maire

Date de convocation du conseil municipal : 27 octobre 2026

PRÉSENTS : François LE COTILLEC– Arnaud LE LEVREUR - Marine BARDOU - Armelle LE FOURNIER — Noémie JOUNOT — Anne Marie DU BOISBAUDRY – Francoise SIRIGU - Anne Charlotte JAFFREDO - Eric CAILLOCE –Loïc JOFFE – Luc RAULT BARDON - Jean Luc HOUDART - Caroline VALETTE - Marie DEVOIS
ABSENTS EXCUSES : Pierre Jean JANNIN pouvoir à Marine BARDOU – Anne JACOB pouvoir à Françoise SIRIGU– Erwan MARTIN LAUZER pouvoir à Arnaud LE LEVREUR - Samuel DURAND pouvoir à Noémie JOUNOT - Emmanuel DE LA TOUR pouvoir à Marie DEVOIS
Secrétaire de séance : Marine BARDOU

DÉLIBÉRATION N° 2026_077 RAPPORT ANNUEL MANDATAIRE OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL 2025

Rapporteur : Arnauld Le Levreur

La Société Publique Locale Auray Carnac Quiberon Tourisme a présenté son rapport à l'occasion des assemblées (Conseil d'administration et Assemblée Spéciale) de l'Office Intercommunal de Tourisme le 25 septembre 2026.

Conformément à l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élu désigné par la collectivité pour siéger au sein de l'Office de Tourisme présente et soumet aux débats le rapport annuel au Conseil Municipal.

Le rapport complet qui présente les informations générales, financières, bilan d'activités, étude des risques a été porté à connaissance des conseillers dans le dossier annexé à la convocation.

En résumé on peut retenir pour 2025 :
Un résultat de 21 960 € pour l'exercice 2025 et une trésorerie de 752 499 € au 31/12/2025
Un chiffre d'affaires (billeterie) en baisse (- 5.4 %) établi à 695 080 € principalement en juillet et août (55 %)
Une taxe de séjour en hausse de 2 % établie à 2 659 909 € pour 3 120 507 nuitées

Chiffre d'affaires SPL : 589 706 euros (dont commission billeterie de 52 843 €)

85 % de la clientèle accueillie dans les bureaux de l'office du tourisme est française dont 59 % des régions Bretagne, Ile de France et Pays de la Loire
Bretagne (31 %), Île-de-France (15 %), Pays de la Loire (13 %)
Pour les 15 % de visiteurs étrangers, c'est l'Allemagne (32%) qui est largement en tête, suivie par la Belgique (22 %) et le Royaume Uni (15 %)

VU le CGCT et notamment son article L 1524-5

Le conseil :
Prend acte de la présentation du rapport présenté aux membres du conseil municipal

Pour extrait conforme
La secrétaire de séance
Marine BARDOU

Le maire,
François LE COTILLEC

MAIRIE de St PHILIBERT ★ 56 (Morbihan) ★

Ref. 201502 Berger-Levrault (1012)